

## NOTES DE LECTURE

**Yves LEQUIN [Dir.]**

***Histoire des étrangers et de l'immigration en France***

Préface de Pierre Goubert

(Éditions Larousse, collection Bibliothèque Historique, 2006, 544 p., 19 • )

Retard dû à des causes politiques, les sciences sociales et l'histoire ne se sont en France que tardivement intéressées à l'immigration. Des travaux de grande qualité ont depuis comblé cette déficience.

Dirigé par l'historien Yves Lequin, cet ouvrage comporte une substantielle préface de Pierre Goubert, des articles d'historiens, d'une sociologue, d'un démographe et d'une politologue.

Le parti adopté d'un examen approfondi de la formation de la population de la Gaule, puis de la France, longtemps avant que celle-ci soit devenue une entité territoriale, dotée d'un État, constituant une nation, est original. Le concept « d'étranger » varie, il est périodisé et relativisé.

Le peuplement de la France s'opère par une confusion de peuples venant de diverses parties du monde

La première partie traite des conséquences de la politique de l'Empire romain, des effets de son effondrement, des grandes invasions, des incursions viking, bretonne, du découpage de l'empire carolingien, de l'avènement des Capétiens.

Malgré la christianisation par l'Église catholique, l'influence unificatrice de la royauté et de la haute aristocratie, la fusion des peuples n'est pas réalisée. L'altérité culturelle maintiendra longtemps ces communautés dans leur « étrangeté »,

renforcée par la pluralité des droits appliqués sur le territoire

Le lent et difficile processus de fusion des populations s'achève à l'époque carolingienne. Le royaume des Francs de l'Ouest au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles est alors composé de petites « patries » ayant chacune un caractère propre et qui s'opposent, parfois. Parmi elles circulent des communautés marchandes. Les premiers groupes de juifs apparaissent au VI<sup>e</sup> siècle, soumis à la pression pour les convertir, combinée aux persécutions et à l'utilisation de leurs services. Des marchands s'installent dans les villes. Sur les routes de France, on trouve également les ambassadeurs, des pèlerins, des artistes, des messagers. Jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, l'étranger du dehors a une dimension mythique, nourrie des souvenirs des invasions du monde romain et chrétien.

Ensuite, alors qu'il n'y a plus de grandes invasions, l'étranger a le visage de la population flottante des désordres féodaux. C'est « l'aubain », l'évolution de sa condition est analysée finement.

Au XIII<sup>e</sup> siècle les marchands sont plus nombreux. La croissance multiforme met en marche les hommes et les biens d'un ensemble de royaumes. Les étrangers introduisent des techniques nouvelles. Les besoins de main-d'œuvre des villes deviennent plus intenses. L'installation des

étrangers est plus fréquente, plus durable, permet des regroupements par nationalités.

Du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, les étrangers ne jouent qu'un rôle marginal dans l'évolution de la population française. Par contre, on trouve à peu près partout des Français.

Le royaume attire des immigrants, mais en nombre limité. Le service du roi appelle le recrutement d'entrepreneurs, de spécialistes, d'ouvriers, de diverses sortes de soldats étrangers (la France n'en a pas l'exclusivité), principalement suisses, irlandais, suédois, etc., organisés en légions étrangères des armées de l'Ancien Régime.

L'immigration populaire se dirigera vers les régions et les grandes villes proches des frontières. A la suite des mariages royaux, des étrangers s'établissent aussi à la Cour, fournissent de grands serviteurs de l'État (Mazarin, Maurice de Saxe, Necker, etc.). Ce qui provoquera des rejets populaires. Le gouvernement royal se montre circonspect vis-à-vis de certains étrangers (morisques, bohémiens). Entre interdiction, expulsion, protection, ascension sociale, les diverses communautés juives auront des destins très différents sur un fond permanent de xénophobie. C'est en fait « un peuple sans droits ». Situation qui provoquera les réflexions d'un Malherbes ou d'un abbé Grégoire.

Aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup>, la vie intellectuelle, artistique et musicale s'appuie sur la présence directe des Italiens, mais aussi des Allemands Gluck, d'Holbach. Rousseau est citoyen de Genève, d'autres étrangers. C'est la France des « Lumières », dotée d'un grand prestige intellectuel

Pour les auteurs, la voie du rattrapage économique dans laquelle la

France entre dans les années 1780 est largement due aux étrangers. Les colonies marchandes et financières joueront un rôle important en particulier dans certaines grandes villes (Lyon, Bordeaux, etc.). Certains de leurs membres créeront des dynasties. À partir du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, de grandes maisons de banque étrangères prospèrent, en France (souvent originaires de Genève). Le même processus se retrouve, moins marqué, pour les israélites, surtout venus du Portugal

Nombreux furent les étrangers qui participèrent à la Révolution. Les révolutionnaires déclareront solennellement que les hommes qui ont servi la cause de la liberté ne peuvent être considérés étrangers pour la nation et le titre de citoyens sera attribué à quelques-uns (Paine, Bentham, Anacharsis Cloots, Washington, etc.). Les complots de l'étranger, la lutte pour la défense de la révolution produiront une suspicion que renforcera l'activité de réseaux d'espionnage étrangers,

Les auteurs estiment que l'Empire et ses guerres extérieures renforcent le nationalisme, la présence volontaire d'étrangers dans les armées et l'administration. Avec le « grand Empire » leur nombre va croître, augmenté de prisonniers ou de sujets d'États vassaux. Quel traitement pour les juifs ? En butte, une nouvelle fois, à l'hostilité, accusés d'accaparement, Napoléon a la sagesse de rechercher une solution d'ensemble et dotera cette communauté d'un statut les définissant comme des citoyens français, mais l'exercice de leurs professions demeure très malaisé. Mettant l'accent sur les contradictions, l'article estime : « qu'il ne faut pas exagérer l'influence libératrice de la Révolution ».

Pendant toute la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la présence étrangère garde traces de la période précédente. Quarante ans plus tard les flux augmentent fortement avec la venue de nombreux réfugiés politiques (les Allemands sont nombreux, parmi eux se trouvent Arnold Ruge et Karl Marx), de créateurs, de touristes, surtout britanniques, de financiers, tels Rothschild, les d'Eichtal, les Worms, d'autres hommes d'affaires, des pionniers de la révolution industrielle, notamment anglais. Ces techniciens constituent une sorte d'aristocratie ouvrière.

Mais le monde change. La crise de 1848 entraîne d'importants départs. Le premier recensement (1851) compte 380 000 étrangers. Évaluation grossière, sans doute inférieure à la réalité. Avec l'arrivée massive des manœuvres étrangers, les années 1855/1880 marquent une rupture dans laquelle s'esquisse la figure contemporaine de l'étranger, celle du travailleur immigré.

Mais, le mouvement de migrations vers la France va croître. L'ouvrage retrace cette évolution et ses caractéristiques. Le patronat recrute depuis longtemps de la main-d'œuvre à l'extérieur. Cependant il faudra attendre la décennie qui précède la Première Guerre mondiale pour que se dessine une véritable politique de recrutement. L'entrée en scène de l'État, s'opère avec la guerre. Les différents aspects de la localisation industrielle et locale des immigrés, des banlieues, sont retracés. On peut y lire les difficultés de l'insertion dans la société française même si celle-ci se réalise.

Une contribution expose une présentation de la montée des thèmes antisémites au début de la III<sup>e</sup> République. A la dénonciation de la fi-

nance juive s'ajoute l'exacerbation nationaliste. Campagne portée en particulier par les milieux royalistes et cléricaux. Un des points culminants : l'odieuse affaire Dreyfus. A l'époque se diffuse la notion de race, dont on cherche à faire un concept scientifique.

L'extension numérique des étrangers élargit la géographie du recrutement. L'ouvrage relate, avec une accentuation déplaisante, l'hostilité première des ouvriers, résultat de la concurrence des étrangers. L'ouvrage est plus discret sur l'action du patronat. Il le créditera même de l'ouverture. On sait qu'il finance les campagnes hypocrites de la presse de droite sur la défense du « travail national ». Discretion aussi sur l'action des syndicats pour construire une solidarité internationaliste, même si est signalée l'action du PCF et de la CGTU et la répression policière.

Le gouvernement réagit à la crise par des mesures restrictives et de durcissement. Les immigrés participeront au grand mouvement social pour le Front populaire, adhéreront massivement à la CGT, à la défense de la république espagnole. Son écrasement va précipiter des milliers d'Espagnols en France où ils seront maltraités. L'effondrement du Front populaire, le contexte international vont voir se développer de la xénophobie. Pourtant face à l'agression, des étrangers s'engageront massivement dans l'armée française. A peine installé, le gouvernement de Vichy, issu de la défaite, annule les 15 000 naturalisations du Front populaire, interdit la fonction publique aux Français de père étranger. La révolution nationale proclamée s'accompagne d'une série de mesures systématiques contre les étrangers, les

naturalisés, les juifs français ou naturalisées, dont la situation devient tragique. Les volontaires étrangers qui ont combattu pour la France sont démobilisés et envoyés dans les camps de travail, internés et, bientôt, déportés

La dernière partie s'ouvre à la Libération, avec une nouvelle politique en vue de répondre aux besoins de reconstruction de l'économie française, organisée autour de l'Office national d'immigration. Elle va être annihilée par les pratiques du patronat visant à un recrutement étroitement soumis à ses exigences.

Les vagues successives d'immigration sont étudiées, en particulier sous l'angle de leur insertion différenciée dans la société française. La guerre d'Algérie donne ses spécificités à l'immigration algérienne. A la question : la France Terre d'accueil, l'article ne répond pas vraiment. A juste titre, un chapitre est consacré à la Ville et surtout au logement, qui, des bidonvilles aux garnis, des Foyers aux ségrégations des Cités, constitue un véritable calvaire pour les immigrés. Leur étude, comme salariés, surtout dans l'industrie, est discrète sur leur surexploitation, même si elle en retient les mauvaises conditions de travail. De même, le traitement de la participation au mouvement social, des relations avec les syndicats, en particulier avec la CGT, est superficiel, d'une partialité qui contraste avec la tenue de cet ouvrage. L'ouvrage note les handicaps scolaires, l'échec des politiques censées y remédier, fiasco insépara-

ble de la condition des immigrés (logement, revenus, etc.) alors qu'à égalité de handicaps les résultats scolaires des immigrés soit meilleurs que ceux des Français de souche.

Dans deux articles, la politologue C. Withol de Wenden examine d'abord les diverses politiques d'immigration depuis 1945 avec une analyse fine des mesures intervenues dans la période. Elle établit les ruptures successives : soumission aux exigences patronales, politique giscardienne de fermeture et de durcissement, insuffisances de la politique pratiquée par les gouvernements se réclamant de la gauche, durcissement des contrôles, avec argument sécuritaire à l'appui pour aboutir à la politique de l'« immigration choisie » de Sarkozy, dont le contenu sélectif, les concessions à la xénophobie, le caractère réactionnaire sont patents.

L'historien M. Garden, dans la postface, revient sur l'évolution de la notion d'étrangeté, sa fonction d'exutoire, s'inquiète de sa résurgence et invite, même si l'histoire ne se répète pas à l'identique, à ne pas oublier les dérives auxquelles elle a conduit.

Malgré des appréciations parfois contestables, cet ouvrage érudit ne manque pas d'intérêt. Au total, il montre bien, enseignement fort de la longue durée, l'apport des étrangers à la formation de la France, à la composition de sa population, ses brassages multiples qui condamnent toutes les entreprises nationalistes et racistes.

**JEAN MAGNIADAS**